

Manuel d'utilisation

TURBISOL 56, 112, 164

Réf. 30570 / 30834 / 30394 / 30552 / 30947 / 30865



volumair®

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Edition du 24/07/2020

Plus d'informations sur www.euromair.com

Vous venez de faire l'acquisition d'une machine et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 25 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION

228, avenue Olivier Perroy

13790 ROUSSET

Tél : +33 (0)4 42 29 08 96

contact@euromair.com

SOMMAIRE

1. MANUEL D'UTILISATION.....	p. 3
1.1. Importance du manuel.....	p. 3
1.2. Destinataires du manuel	p. 3
2. MISES EN GARDE.....	p. 4
2.1. Sécurité	p. 4
2.2. Branchement électrique	p. 6
2.3. Fin de vie du matériel	p. 6
3. VOTRE MACHINE.....	p. 7
3.1. Descriptif	p. 7
3.2. Caractéristiques techniques	p. 7
3.3. Identification des composants.....	p. 8
4. UTILISATION DE LA MACHINE	p.10
4.1. Prérequis.....	p.10
4.2. Mise en route	p.10
4.3. Codes d'erreur	p.10
5. MAINTENANCE.....	p.11
6. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	p.13
7. CONDITIONS DE GARANTIE	p.15

1. MANUEL D'UTILISATION

1.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.

En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

1.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :

- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

2. MISES EN GARDE

2.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.



- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, débrancher la machine électriquement.



- Faire fonctionner l'appareil à sa tension nominale.
- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.



- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Débrancher l'appareil avant chaque intervention.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas d'endommagement du câble électrique ou de la fiche, ne pas utiliser la machine et contacter le centre de service après-vente agréé pour les remplacer par une pièce d'origine.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.



- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.
- Ne pas ouvrir le coffret électrique.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.1. SÉCURITÉ (suite)

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.2. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE



Le branchement électrique des machines doit s'effectuer sur des prises 16A - 230V comportant un disjoncteur différentiel.

Avant d'effectuer toute intervention sur la machine, vérifier que toutes les sources d'énergie soient coupées (air et électricité).

PRISE DE TERRE

Toutes les machines doivent être reliées à la terre lorsqu'elles fonctionnent, afin de protéger l'opérateur des décharges électriques. Toutes nos machines sont équipées de fiches d'alimentation normalisées.

Le branchement électrique doit être effectué par un technicien qualifié. Il est interdit de modifier ou démonter la machine notamment au niveau du boîtier électrique.

Les réparations doivent être effectuées par un centre agréé ou par nos centres SAV.

Lors d'une intervention sur la machine s'assurer que la terre a bien été rebranchée.

RALLONGES

Lors de l'utilisation d'une rallonge s'assurer que celle-ci comporte bien une terre, qu'elle ne soit pas écrasée ou endommagée. Vérifier que la section du câble de la rallonge utilisée soit suffisante pour supporter le courant de l'appareil en fonctionnement. Une rallonge trop fine peut provoquer des chutes de tension et une surchauffe de l'appareil.

En cas d'utilisation d'un enrouleur, il est impératif de le dérouler complètement, dans le cas contraire l'appareil peut être endommagé. La section doit être proportionnelle à la longueur du câble.

2.3. FIN DE VIE DE LA MACHINE



En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nous nous engageons à traiter les EEE en fin de vie suivant les dispositions suivantes : sont concernés uniquement les produits mis sur le marché après la date du 13/08/05, de marque EUROPE PROJECTION ou VOLUMAIR, produits d'autres marques vendus par notre société (sur présentation des factures correspondantes), produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique (par exemple les nettoyeurs ou compresseurs thermiques n'entrent pas dans cette catégorie).

Modalité de traitement

Retour DEEE collectés par nos clients distributeurs à leur charge vers nos points de collecte Antony (92) ou Rousset sur Arc (13). A réception, les produits seront triés par nos soins et dirigés vers les filières de traitement les plus adaptées.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au 04 42 29 08 96 ou conseil@euromair.com.

3. VOTRE MACHINE

3.1. DESCRIPTIF

Machines conçues pour l'application de produits d'isolation thermique et phonique des combles, plafonds et murs : ouate de cellulose, laine de verre, produit coupe-feu, chanvre et laine de roche (à partir du modèle 112).



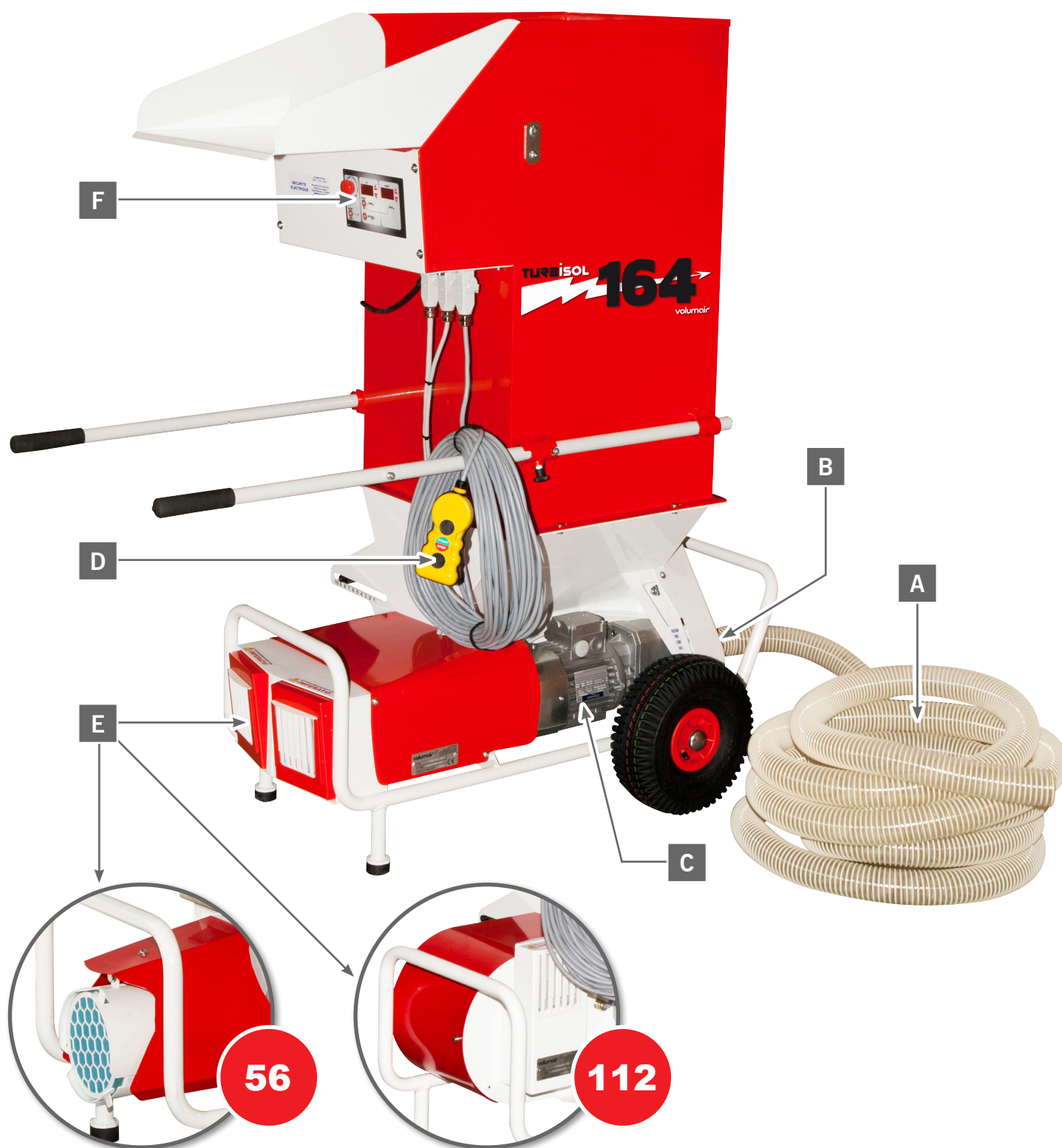
Ne pas utiliser d'eau ou de ouate humidifiée au risque d'entraîner le colmatage de la machine.

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	56	56/2	112	112/2	164	164/2
Alimentation	230 V / 50 et 60 Hz					
Courant maxi	11 A		12 A		16 A	
Puissance moteur	0,55 kW		0,75 kW			
Transmission	par chaîne					
Turbine	3300 L/min - 1400 W		3360 L/min - 1650 W		5000 L/min - 2 x 1400 W	
Variateur électronique	non		oui			
Pression	0,3 bar					
Débit ouate de cellulose	0 à 28 sacs/h		0 à 50 sacs/h		0 à 55 sacs/h	
Capacité de cuve	220 L					
Filtre turbine aspiration	1		2			
Filtre turbine refroidissement	-		1			
Longueur tuyau produit	Ø63 x 25 m					
Diamètre sortie produit	63 mm					
Roues gonflables	Ø 300					
Télécommande filaire	25 m Marche/ Arrêt					
Hauteur sans réhausse	108 cm	122 cm	108 cm	122 cm	108 cm	122 cm
Dimensions (L x l x h)	105 x 80 x 122 cm	105 x 68 x 142 cm	105 x 80 x 122 cm	101 x 68 x 142 cm	105 x 80 x 122 cm	116 x 67 x 151 cm
Poids	95 kg			112 kg	109 kg	116 kg
Niveau sonore	101 Lwa		104 Lwa		100 Lwa	

3. VOTRE MACHINE (suite)

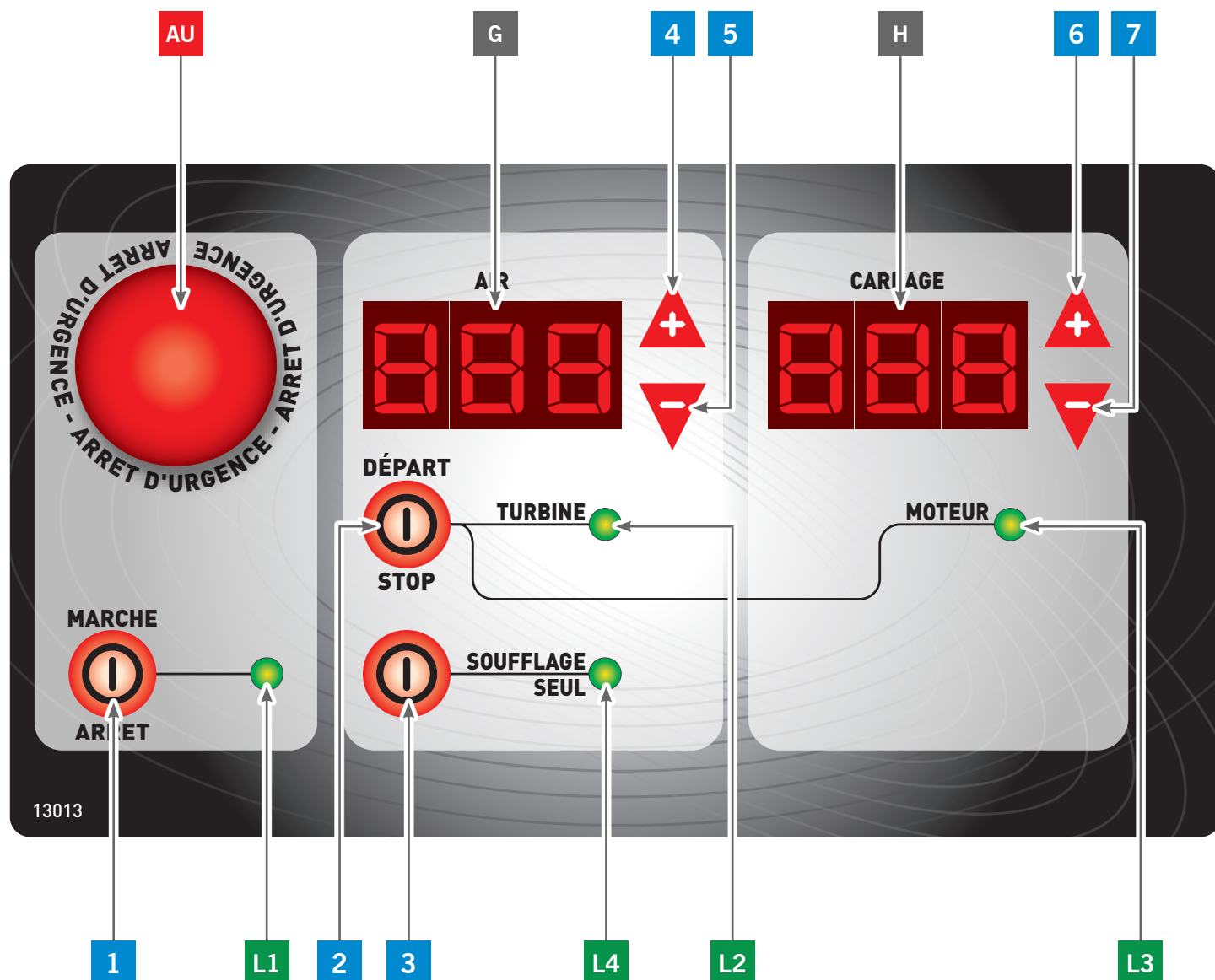
3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS



A	Tuyau produit
B	Sortie produit
C	Moto-réducteur
D	Télécommande filaire
E	Turbines
F	Tableau de commandes (voir détails page suivante)

3. VOTRE MACHINE (suite)

3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS (suite)



K	Afficheur vitesse turbines en %	L	Afficheur vitesse moteur en %
1	Mise en marche / Arrêt	L1	Voyant témoin de mise sous tension
2	Départ cycle / Arrêt cycle	L2	Voyant témoin de marche des turbines
3	Mise en route des turbines seules	L3	Voyant témoin de marche du moteur de cardage
4	Augmentation de la vitesse des turbines	L4	Voyant témoin de marche en mode SOUFFLAGE SEUL
5	Diminution de la vitesse des turbines	AU	Arrêt d'urgence
6	Augmentation de la vitesse moteur de cardage		
7	Diminution de la vitesse moteur de cardage		

4. UTILISATION DE LA MACHINE

4.1. PRÉREQUIS

- Le raccordement électrique doit être de 230 V - 16 A - 50 ou 60 Hz avec un enrouleur 3 x 2,5 mm de 40m maximum, complètement déroulé.

4.2. MISE EN ROUTE

- Une fois la prise de la machine branchée, la machine est en mode arrêt, l'afficheur (G) indique OFF.
- Appuyer sur le bouton ON/OFF (1), l'afficheur (G) indique la valeur de réglage de la vitesse des turbines en %, le voyant (L1) s'allume, la machine est en service.
- Appuyer sur le bouton (2), les turbines se mettent en route. Le voyant (L2) s'allume et le voyant (L3) clignote.
- Après 6 secondes, le moteur de cardage démarre et le voyant (L3) reste allumé.
- Laisser la machine tourner à vide environ 30 secondes pour vérifier son bon fonctionnement.
- La machine est prête à travailler. Mettre en place le ballot de produit à projeter et le faire tomber au fond de la cuve.
- Utiliser la télécommande filaire pour démarrer ou arrêter le cycle de fonctionnement de la machine.
- Augmenter ou diminuer la vitesse du moteur de cardage à l'aide des boutons (6) et (7) afin de modifier le débit produit.
- En mode SOUFFLAGE SEUL (voyant (L4) allumé), le moteur de cardage ne démarre pas.
- Une fois le travail terminé, appuyer sur le bouton DEPART/STOP (2) pour arrêter le cycle. Le moteur de cardage s'arrête (le voyant (L3) s'éteint). Après 6 secondes, les turbines s'arrêtent à leur tour et le voyant (L2) s'éteint.

4.3. CODES D'ERREUR

Les différents codes d'erreurs s'affichent sur l'afficheur (G).

CODES	DÉFINITIONS	ACTIONS À EFFECTUER
	Pas d'affichage.	Brancher la prise, vérifier l'alimentation (230 V), vérifier le fusible dans le coffret électrique.
AU	Arrêt d'urgence enclenché.	Décrocher le bouton d'arrêt d'urgence (AU).
OFF	Machine en mode arrêt.	Mettre la machine en service en appuyant sur le bouton (1).
MOT	Défaut contrôle moteur.	Mettre la machine sur "OFF" pendant une minute puis la remettre en service.



**Si le problème persiste, ou en cas de doute sur le bon fonctionnement de la machine, ne pas essayer de réparer la machine soi-même.
Contacter un Service Après-Vente agréé ou notre point conseil : 04 42 29 08 96.**

5. MAINTENANCE

APRÈS CHAQUE UTILISATION

- laisser la machine tourner jusqu'à ce que tout le produit soit évacué de la cuve.
- Mettre la machine en mode SOUFFLAGE SEUL (bouton (3)) afin d'évacuer les derniers résidus de produit dans le tuyau.
- Nettoyer le filtre d'air de propulsion produit. Son colmatage affecte le rendement de la machine.
- Nettoyer le filtre d'air de refroidissement des turbines. Son colmatage peut entraîner la détérioration de celle-ci par surchauffe.



En cas d'utilisation intensive de la machine, le nettoyage des filtres est à effectuer plus régulièrement.

Arrêter la machine et procéder au nettoyage des filtres, puis reprendre le travail.

6. DECLARATION DE CONFORMITÉ

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
228, avenue Olivier Perroy
13790 ROUSSET

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : VOLUMAIR

Type : Cardeuse

Modèle : TURBISOL 56, 112, 164

EST CONFORME À

- l'article R.233-73 du code du travail

AUX DIRECTIVES :

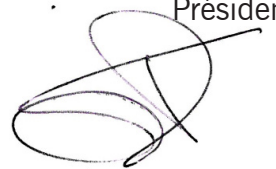
- Machines 2006/42/CE
- Basse tension 2014/35/UE
- CEM 2014/30/UE
- ROHS 2011/65/EU
- Emissions sonores 2005/88/CE

ET AUX NORMES :

- NF EN ISO 12100
- NF EN 60204-1
- NF EN ISO 13857

ROUSSET, le 20 JANVIER 2020

Patrick BOREL
Président



7. CONDITIONS DE GARANTIE

Chaque produit est livré soigneusement contrôlé et testé.

Nous excluons toute garantie pour les défauts apparents dont le client ne se serait pas prévalu dans un délai de 48 heures. Les équipements vendus sont couverts par la garantie pendant la période définie par le constructeur à partir de la date d'achat, la date sur la preuve d'achat originale faisant foi et dans les conditions définies par le constructeur.

Cette garantie couvre tout équipement contre tout vice de fabrication ou de matière pour un usage et un service normaux. Dans la mesure où le client est présumé être un professionnel de même spécialité, la garantie ne couvre que le défaut de réalisation de l'équipement le rendant impropre à son usage non susceptible d'être décelé par un acheteur professionnel.

Les défauts ou détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur ou une modification, utilisation, stockage ou traitement des équipements non prévus par le constructeur, ni spécifiés par nos soins, sont exclus de toute garantie.

Sont expressément exclus de la garantie les défauts provenant d'un mauvais emploi, de l'application de produits abrasifs ou corrosifs, d'une installation non conforme, de la négligence, d'une maintenance ou d'un nettoyage insuffisant, d'influences chimiques, électrochimiques ou électriques, de tout changement au procédé normal d'utilisation.

Les pièces d'usure suivantes ne sont pas couvertes par la garantie : rotors, stators, bielles, arbres de transmission, joints, balles de nettoyage, pistolets, lances de projection, buses, flexibles, kits pointeaux, chemises, tiges de piston, vannes de décharge, kits de joints, membranes, soupapes aspiration et refoulement, pâles de cardeuses, filtres, huiles.

La garantie exclut également les appareils sur lesquels le numéro de série a été effacé ou rendu illisible, sur lesquels des personnes non autorisées ont effectué des tentatives de réparation, qui ont été totalement ou partiellement démontés

Nos équipements sont couverts par une garantie de 12 mois (pièces et main d'œuvre) suivant l'achat. La durée de cette garantie peut être prolongée de 6 mois en remplissant le formulaire d'extension de garantie sur notre site Internet www.euromair.com (rubrique Garantie) dans les 4 semaines suivant l'achat.

Les équipements défectueux seront enlevés par nos services. Toute expédition d'équipements par le client sera à ses frais exclusifs. La garantie sera soumise à la présentation de la facture d'achat. Nous pourrions alors procéder à une analyse de l'équipement afin de déterminer si la défectuosité est couverte par la garantie.

Si l'équipement défectueux est couvert par la garantie, il sera gratuitement réparé ou remplacé selon notre choix. Les équipements réparés (sous garantie) seront livrés au client franco de port.

Si l'équipement défectueux n'est pas couvert par la garantie, nous établirons un devis pour la réparation que nous soumettrons à l'accord du client. Les frais d'enlèvement et d'expédition des équipements non couverts par la garantie seront facturés au client, que ce dernier accepte ou non le devis de réparation.

Sauf dispositions contraires de la loi, la présente garantie est exclusive de toute autre garantie, y compris la garantie légale des vices cachés.

En cas d'intervention de nos services sur une panne causée par le client ou une panne exclue dans les conditions visées ci-dessus, les frais de réparation et de transport seront facturés au client.

Nous excluons toute responsabilité au titre des dommages indirects subis par le client, tels que, mais sans que cela soit limitatif, les pertes de revenus, de chiffres d'affaires, manques à gagner, perte d'image, de quelque nature que ce soit. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au montant payé par le client au titre des équipements non conformes.

Toute action du client à notre encontre relative à la garantie des équipements sera prescrite dans le délai de 1 an à compter du jour de la découverte du défaut. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.



EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 – Fax : +33 (0)4 42 53 44 36
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Plus d'informations sur www.euromair.com